

Buts

Le Club alpin suisse (CAS), est un club suisse créé en 1863. Il participe au développement de l'environnement alpin et de l'alpinisme. Il œuvre en faveur d'une pratique responsable des sports de montagne et d'un large accès de l'espace alpin au public désireux de pratiquer les sports de montagne. Il s'engage pour le développement durable et la sauvegarde de l'environnement alpin.

Les statuts du CAS: Statuten_SAC_F_02 154.34 Kb

Lignes directrices du CAS: Leitbild_SAC_2005_f 422.54 Kb

Le CAS exploite plus de 150 cabanes, 97 stations de secours et environ 3000 sauveteurs bénévoles actifs. Ses 111 sections totalisent 110 000 membres en 2006.

Le CAS est membre de l'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA), du Club arc alpin (CAA), de la Commission internationale de secours alpin (CISA) et de la Commission internationale pour la protection des alpes (CIPRA).

La section La Chaux-de-Fonds du Club Alpin Suisse réunit des personnes qui s'intéressent à des activités sportives et à des questions culturelles ou scientifiques concernant la montagne.

Son domaine d'activités s'étend :

- Aux sports alpins classiques et aux nouvelles formes d'activités liées à la montagne, qu'elles soient de loisir ou de performance.

- Aux activités culturelles qui ont un lien avec l'alpinisme, le monde alpin et sa conservation.

Fondé en 1877 comme une sous-section de Neuchâtel, le Club alpin de La Chaux-de-Fonds devient une section autonome dix ans plus tard, en 1887.

Une assemblée statutaire a lieu chaque année au cours du 1er trimestre. A cette occasion, les rapports et les comptes annuels sont soumis à l'approbation des membres, les organes responsables sont élus et les décisions concernant les activités sont débattues.

Une assemblée bimestrielle se tient tous les deux mois. Les membres sont renseignés sur les activités courantes du club. Une partie récréative (conférence, diapos, comptes-rendus de voyages, etc.) clôt en général cette réunion informative.

Un match au loto a lieu chaque année dans la grande salle de la Maison du Peuple à La Chaux-de-Fonds. Les membres et le public participent nombreux à ce match bien pourvu en lots attractifs selon le système dit « fribourgeois ». La section compte sur la participation active de plusieurs membres pour le bon déroulement du match.

Notre soirée annuelle se déroule habituellement en juin dans le chalet du Mt-D'Amin. Nous sommes heureux à nous y retrouver nombreux pour passer un agréable moment et déguster un bon repas. Nous profitons de cette occasion pour entourer, honorer et fêter nos jubilaires.

Notre section exploite actuellement le chalets du Mt-d'Amin qui est régulièrement gardienné.

Barème des cotisations annuelles :

Membre individuel CHF 125.- finance unique d'entrée CHF 40.-

Membre famille CHF 198.- finance unique d'entrée CHF 50.-

Membre jeunesse CHF 55.- pas de finance d'entrée

Membre ayant plus de 40 ans de sociétariat CHF 85.-

Président:

François Humbert

Chemin Gabriel 26

2034 Peseux

Changement d'adresse et administration des membres:

Monique Trottet-Devaux

Fritz-Courvoisier 29b

2300 La Chaux-de-Fonds

Club Alpin Suisse

Section La Chaux-de-Fonds

Progrès 91a

2300 La Chaux-de-Fonds

Comptes postaux et bancaires:

CCP 23-452-3 IBAN CH10 0900 0000 2300 0452 3

BCN IBAN CH92 0076 6000 1013 8214 6